



INTERNATIONAL PARLIAMENTARY CONFERENCE ON THE POST-2015 DEVELOPMENT AGENDA

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
 - Londres (Royaume-Uni)
 - 25 au 28 novembre 2013
- PARTICIPANTE**
- M^{me} Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles et représentante québécoise au réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC).
- CONTEXTE**
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.
 - La Région canadienne du réseau FPC a été créée en 2005.
 - La représentante québécoise au réseau FPC a été désignée pour représenter ce dernier à l'International Parliamentary Conference on the Post-2015 Development Agenda (IPCP2015).
 - Ce séminaire, organisé à l'initiative de la Section du Royaume-Uni de l'APC, se penchera sur le rôle des parlementaires dans l'atteinte, d'ici 2015, des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), de même que dans la préparation et, à terme, dans la mise en œuvre du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.
 - L'IPCP2015 sera précédée d'une conférence d'une journée portant exclusivement sur l'OMD visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et sur sa prise en compte dans l'élaboration du Programme de développement pour l'après-2015.
- THÈMES**
- *Equality and the Empowerment of Women in the Post-2015 Development Agenda*
 - *Session 1: Opening Plenary - Reaching Towards 2015*
 - *Session 2: Articulating and Formulating the Post-2015 Agenda*
 - *Breakout Sessions: Parliamentarians' Engagement with the Five Transformative Shifts*
 - *Session 3: Financing for Development Post-2015*
 - *Session 4: Incorporation of Good Governance into the Post-2015 Framework*

THÈMES (SUITES)

- *Session 5: Accountability and Monitoring Framework – Global to Local*
- *Session 6: Transparency and the Data Revolution*
- *Session 7: Working with Civil Society*
- *Breakout Sessions: Parliamentary Mechanisms for Monitoring and Implementing the Post-2015 Development Goals.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- S'enquérir de l'état de situation relativement à l'atteinte des OMD, de même que des consultations en cours en vue de la définition du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, particulièrement en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- Dans le cadre des conférences et des ateliers, renforcer les capacités des parlementaires et les outils mis à leur disposition afin d'engager, dans les forums auxquels ils appartiennent, des discussions quant aux OMD aux niveaux national, régional et international.
- Participer à la définition du rôle des élus dans la mise en œuvre et l'évaluation des éventuelles orientations du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'IPCP2015 a rassemblé 60 parlementaires représentant 32 pays membres du Commonwealth et autres. À l'issue de l'activité, un communiqué exprimant les conclusions des conférences et des ateliers et réaffirmant le rôle et les préoccupations des législateurs à l'égard de l'élaboration du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, a été publié.
- Les participants se sont également mis d'accord sur un Plan d'action destiné aux parlementaires, dans lequel ils expriment une série de principes qui devraient constituer le socle des nouveaux engagements en matière de développement, à savoir la gouvernance démocratique, les droits de la personne, le développement durable, l'égalité et la mise en place d'un partenariat mondial.
- Ce même document a également mis en exergue les attentes des parlementaires face à leurs gouvernements respectifs en ce qui a trait à l'élaboration du Programme de développement pour l'après-2015. Ainsi, ils ont appelé les exécutifs à maintenir leur engagement à faire preuve de transparence dans l'élaboration du Programme, en mettant à contribution notamment les représentants de la société civile, les parlements et les autorités locales.
- Les parlementaires ont réaffirmé leur détermination à contribuer activement à l'élaboration de nouveaux objectifs en faveur du développement, par exemple en organisant des débats au sein de leur assemblée, en questionnant leur exécutif, en tenant des auditions publiques en commissions parlementaires et en éveillant l'attention des médias et de leurs commettants à l'égard de ces enjeux.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Ils se sont de plus engagés à effectuer un suivi de la mise en œuvre d'éventuels nouveaux objectifs, par exemple en proposant, en analysant et en révisant les lois en matière de développement.
- Dans le cadre de la conférence d'une journée destinée principalement à la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans l'élaboration du Programme de développement pour l'après-2015, les participants ont pu assister à des présentations et à des débats portant, entre autres, sur la violence à l'égard des femmes de même que sur la participation des femmes et des filles à la vie sociale, économique et politique.
- La députée de l'ANQ, qui agissait à titre de représentante de la Région canadienne du réseau FPC, a pu faire état de certaines initiatives québécoises et canadiennes en matière d'égalité, d'équité et de condition féminine.
- Elle a par ailleurs pu prendre part à deux ateliers, l'un portant sur l'éducation en tant que facteur de développement et le second sur les enjeux sanitaires, notamment la lutte contre le VIH/sida.
- La participation à l'IPCP2015 aura permis à la députée de mieux appréhender les enjeux et les défis relatifs à l'atteinte des OMD et aux négociations entourant l'élaboration du Programme de développement pour l'après-2015.
- Elle aura de plus été l'occasion de comparer les pratiques et les réalités parlementaires propres à d'autres États et qui influencent la façon dont l'égalité des genres évolue dans certaines régions du monde.
- Au contact de divers homologues et experts, elle a ainsi renforcé son rôle en tant que législatrice et de représentante des intérêts de la population.

COÛT ¹

- Per diem et autres frais	0,00 \$
- Transport	0,00 \$
Total	0,00 \$

¹ Les frais de déplacement et de séjour de M^{me} Charbonneau ont été assumés par la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».